



# JETER LES BASES D'UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ QUE PEUT-ON FAIRE POUR ÇA À L'ÉCOLE ?

Présentation lors d'une journée sur la pauvreté de la Commission scolaire de Montréal  
17 avril 2003

Bonjour ! Mon message aujourd'hui, c'est que pour agir sur la pauvreté, il faut agir sur les inégalités et que pour agir là-dessus, il faut en venir à voir les choses autrement dans tous les milieux. J'ai regroupé mon propos en trois exercices : l'exercice de l'écrevisse, l'exercice de l'échelle et l'exercice de la chaise.

## L'EXERCICE DE L'ÉCREVISSE

**Question.** C'est quoi une écrevisse ?

**Réponse.** «C'est une sorte de mollusque avec une carapace rouge qui avance à reculons».

**Commentaire.** «C'est à peu près ça sauf que ce n'est pas un mollusque, ce n'est pas rouge et ça n'avance pas à reculons.» (*Anecdote attribuée à Cuvier*)

Un préjugé, ça fait ça. On fait pareil avec la pauvreté à chaque fois qu'on a comme premier réflexe de répondre à la pauvreté qu'on constate en se disant que si les gens sont pauvres, «c'est de leur faute».

**Exercice.** Dorénavant quand le réflexe du «c'est de leur faute» viendra, penser à l'histoire de l'écrevisse, prendre une grande respiration, inscrire un doute, mettre cette explication de côté et se permettre d'aller au-delà de ça, juste pour voir où ça vous mènera. Passer à l'exercice de l'échelle.

## L'EXERCICE DE L'ÉCHELLE

Si nous étions le Québec, il y aurait parmi nous un cinquième le plus pauvre, un autre un peu mieux, et ainsi de suite jusqu'au cinquième le plus riche. Regardons maintenant ce qui nous arrive sans qu'on puisse invoquer «notre faute».

**1. Inégalités.** (Voir le tableau au verso)

**2. Discrimination.** Les règles de la société s'appliquent-elles de la même façon selon la position qu'on occupe dans l'échelle ? Pourquoi ? Est-ce que ça pourrait être autrement ? La pauvreté continue de violer l'égalité en droits et d'empêcher la réalisation des droits reconnus de centaines de milliers de personnes au Québec qui vivent à tous les jours cette négation.

Devant ça, une question : que faire pour changer ça ? Passer à l'exercice de la chaise.

## L'EXERCICE DE LA CHAISE

Supposons qu'on vous confie comme mission d'entrer dans une pièce fermée et d'y réduire la pauvreté et l'exclusion sans changer les règles du jeu. Vous entrez dans cette pièce et vous réalisez qu'on y joue à la chaise musicale : à chaque étape du jeu, on enlève une chaise et il y a nécessairement unE perdantE, et ainsi de suite jusqu'au ou à la gagnantE ultime. Quelles sont vos possibilités d'agir sans changer les règles du jeu ? En changeant les règles du jeu ? Quels sont dans nos façons de fonctionner en société, ou à l'école, les jeux gagnant-perdant et les jeux gagnant-gagnant ? Quel est leur impact sur la fabrication de la pauvreté et de l'exclusion ? Comment transformer les jeux gagnant-perdant en jeux gagnant-gagnant ?

Pour changer les règles, il n'y a pas de solution miracle, il n'y a que la vigilance têtue et permanente des hommes et des femmes de bonne volonté. Quelle que soit votre position dans le système scolaire, à chaque fois que vous remettrez l'école sur une piste gagnant-gagnant, vous contribuerez à générer des environnements plus libres de pauvreté et d'exclusion. L'école est un très beau laboratoire pour ça. À vous de dire «faisons-le». Pour que ça se fasse, de plus en plus. Et qu'on n'ait plus, un jour, à devoir expliquer à des enfants de quatrième année pourquoi les plus riches semblent avoir plus de droits et les plus pauvres moins de droits, comme dans le film *Titanic*.

Et pour en savoir plus long sur le travail du Collectif et sur la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, voir le site Internet suivant, qui est bien documenté : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca).

Vivian Labrie, Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

# La répartition des revenus par quintiles dans la population québécoise

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu  
et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1998

Quintile (Cinquième)					
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)		\$	(le plus riche)	
<b>Personnes seules</b>					
Revenu privé	1 486	4 134	9 367	23 616	51 070
Revenus de transfert	4 868	8 079	7 774	4 766	2 120
Revenu total	6 353	12 214	17 141	28 382	53 189
Impôt	486	587	1 656	5 730	15 409
Revenu disponible	<b>5 867</b>	<b>11 627</b>	<b>15 485</b>	<b>22 653</b>	<b>37 781</b>
<b>Familles</b>					
Revenu privé	6 176	19 462	36 777	57 944	107 690
Revenus de transfert	10 578	10 107	7 829	5 347	3 615
Revenu total	16 754	29 569	44 606	63 290	111 305
Impôt	736	3 230	8 388	13 965	31 052
Revenu disponible	<b>16 017</b>	<b>26 339</b>	<b>36 219</b>	<b>49 326</b>	<b>80 253</b>
<b>Ensemble des unités</b>					
Revenu privé	3 079	12 594	26 919	46 908	95 229
Revenus de transfert	6 985	8 793	7 616	6 014	3 871
Revenu total	10 064	21 387	34 535	52 922	99 100
Impôt	607	2 175	5 845	11 623	26 883
Revenu disponible	<b>9 457</b>	<b>19 211</b>	<b>28 690</b>	<b>41 298</b>	<b>72 216</b>

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, 11 février 2002.



Rappelons également les faits suivants qui démontrent que les inégalités ne sont pas qu'affaire de revenus. Elles sont aussi affaire de richesse, de perception et de volonté nationale.

► **À propos de richesse.** Selon l'Enquête sur la sécurité financière, menée par Statistiques Canada, en 1999 la moitié la plus fortunée de la population possédait 94% de la richesse personnelle alors que l'autre moitié se contentait du 6% restant. En affinant le regard, on constate que le cinquième le plus riche contrôlait cette année-là 70% de la richesse alors que la part du cinquième le plus pauvre avoisinait le zéro absolu. L'Enquête révèle également qu'au cours des 15 dernières années, le niveau des avoirs du cinquième supérieur a grimpé de 39% alors que celui du cinquième le moins favorisé est resté à peu près stable, ce qui se traduit par un accroissement net des inégalités. Source : Livio di Matteo, «Middle class gains the most from redistribution of wealth», *National Post*, 28 août 2001.

► **À propos de perception.** Un sondage Léger Marketing rendu public par la Presse canadienne en septembre 2001 révèle qu'une majorité de personnes pauvres se sentent plus pauvres qu'il y a dix ans alors que les gens disant appartenir à la classe riche se sentent plus riches.

► **À propos de volonté nationale.** Dans une communication intitulée «A new convergence? Inequality and Social Policy in Canada, Sweden and the US in an Era of Increasing Globalization» présentée à Calgary en juin 2001 à un congrès sur les politiques sociales au Canada, Gregg Olsen rapporte que dans une recherche on a demandé à des AméricainEs, à des CanadienNEs et à des SuédoisES, quel serait un écart acceptable selon eux entre les revenus après impôts et transferts entre le cinquième le plus pauvre et le cinquième le plus riche de la population. Les AméricainEs ont répondu en moyenne un écart de 1 à 11, les CanadienNEs, un écart de 1 à 5 et les SuédoisES, un écart de 1 à 2,4... Les décisions politiques sont à l'avenant...



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5.

Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)